

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être prendre note de cette question pour le compte du ministre de la Défense nationale, m'informer de ce qu'on fera du reste des terrains de la plage Jericho et en aviser le député.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, après tout, un mois s'est écoulé depuis que cette question a été posée. Cette affaire présente un grand intérêt pour les habitants de Vancouver. Ils voudraient savoir si ce sera l'assiette au melon ou l'assiette au beurre. Le ministre pourrait-il me donner une réponse quant aux intentions du gouvernement...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

Le très hon. M. Diefenbaker: ... sans remettre une nouvelle fois les choses à plus tard?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je donne la parole au député de Vancouver-Kingsway.

Mme MacInnis: Je voudrais poser une question...

Le très hon. M. Diefenbaker: Il est clair, monsieur l'Orateur,...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je prie le député de Vancouver-Kingsway de bien vouloir m'excuser. Il me semble que le député voudrait poser une question supplémentaire, à moins qu'il n'invoque le Règlement.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, j'avais posé une question. Je me rends compte que le ministre est d'ordinaire très loquace et toujours prêt à répondre. Je le répète, l'affaire est des plus urgente et je demande au ministre si le gouvernement a pris une décision et, sinon, pour quelle raison?

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas répondu parce que je pensais que le très honorable représentant avait été rappelé à l'ordre. J'aimerais simplement lui signaler qu'une décision fut prise il y a plusieurs années, et qu'à l'époque une entente est intervenue avec la ville de Vancouver. D'après cette entente, la partie du terrain Jericho la plus proche de l'eau devait servir à l'aménagement d'un parc public, et le reste devait demeurer propriété de la Couronne en attendant que celle-ci en dispose dès lors que le ministère de la Défense nationale quitterait Jericho Beach pour s'installer à Chilliwack. Quant à savoir où en sont les choses présentement, je dois dire que je ne porte plus depuis plusieurs semaines le même intérêt qu'auparavant aux questions qui relèvent du ministère de la Défense nationale, mais je vais m'efforcer de me remettre au courant de la situation pour répondre au très honorable représentant.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je vous en prie, faites-le, car on serait porté à penser à l'assiette au beurre.

L'hon. M. Macdonald: Vous devriez le savoir.

* * *

LE BIEN-ÊTRE SOCIAL

LE PROJET DE LOI DE LA C.-B.—LES MESURES DU GOUVERNEMENT

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

nationale et du Bien-être social. En réponse à ma question de la semaine dernière, le ministre avait promis d'examiner le bill 49 de la Colombie-Britannique, qui confère au ministre provincial du Bien-être le plein pouvoir de statuer qui peut toucher l'assistance sociale dans la province et qui ne le peut pas, et qui élimine toute possibilité d'appel. Je demande de nouveau au ministre si ce bill viole les dispositions du Régime d'assistance publique du Canada, où il est stipulé que quiconque se trouve dans le besoin peut être admissible à l'assistance sociale? Le ministre s'est-il renseigné à ce sujet et s'est-il bien assuré que tel est le cas?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): En effet, monsieur l'Orateur, je me suis renseigné. J'attends toujours l'opinion juridique indépendante d'un légiste officiel pour savoir si d'un point de vue strictement légal ce bill va à l'encontre du Régime d'assistance publique du Canada. Cette opinion juridique devrait me parvenir vers la fin de la semaine.

Mme MacInnis: Je demande au ministre les mesures qu'il se propose de prendre dans l'intervalle pour s'assurer que les nécessiteux de la Colombie-Britannique reçoivent l'assistance sociale.

L'hon. M. Munro: Monsieur l'Orateur, à ma connaissance, le bill n'a pas encore été adopté à l'assemblée législative de la Colombie-Britannique. Je n'ai reçu aucune plainte concernant des cas particuliers où l'assistance sociale aurait été refusée par suite de la récente initiative du gouvernement de la Colombie-Britannique.

* * *

L'IMMIGRATION

LES PLAINTES DE LA POLICE DE TORONTO AU SUJET DES ORDRES DE DÉPORTATION

M. Stanley Haidasz (Parkdale): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre suppléant de la Main-d'œuvre et de l'Immigration s'il sait que la police de Toronto se plaint de ce qu'elle doit demander des ordres d'extradition dans le cas d'immigrants indésirables parce qu'elle n'arrive pas à obtenir des ordres de déportation des fonctionnaires de l'Immigration.

L'hon. Martin P. O'Connell (ministre suppléant de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Non, monsieur l'Orateur, je n'étais pas au courant de cette situation. Je vais me renseigner, après quoi je répondrai au député.

* * *

LES GRAINS

LA DÉSIGNATION DE NOUVEAUX POINTS DE LIVRAISON FACULTATIFS

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre responsable de la Commission canadienne du blé. La Commission a-t-elle convenu d'un nouveau point de livraison facultatif pour accommoder les céréaliculteurs dont le premier point de livraison facultatif n'existe plus par suite de la vente de la Federal Grain Limited au syndicat des producteurs de blé des Prairies?